



2025-10

ARRÊTÉ 10/2025

Portant réglementation temporaire de la circulation dans la rue de Bendorf et ses accotements

Le Maire de la Commune de LIGSDORF,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la route

VU les arrêtés formant le règlement général de police de la commune

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Code de l'environnement ;

VU le Code pénal et notamment son article R 610-5 ;

VU le Règlement sanitaire départemental ;

VU le Code Forestier ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer, dans un but de sécurité publique, la circulation des poids lourds de plus de 3 tonnes ;**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'interdire le stationnement automobile dans la rue de Bendorf et ses accotements ;**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu, pour des motifs de sécurité publique, d'interdire la pratique des feux sur le ban communal de LIGSDORF**ARRÊTÉ**Article 01 : La circulation des poids lourds de plus de 3 tonnes est interdite dans la rue de Bendorf ;Article 02 : Du samedi 12 juillet 2023 jusqu'au dimanche 13 juillet 2025 inclus, le stationnement automobile sera interdit et déclaré gênant dans la rue de Bendorf et ses accotements ;

La rue de Bendorf ne sera accessible qu'à partir de la RD 432, la route d'accès depuis le centre du village étant barrée en raison des travaux ;

Le passage et l'accès des services de secours devront être possible ;

Article 03 : La pratique des feux est interdite sur l'ensemble du ban communal de LIGSDORF (conformément à l'arrêté préfectoral du 28.12.2023 relatif aux brûlages et à l'usage du feu) ;Article 04 : L'utilisation d'artifices de divertissement est interdite (conformément à l'arrêté préfectoral BSI-2025-189-02 du 8 juillet 2025) ;Article 05 : Les infractions au présent arrêté seront poursuivies et réprimées conformément à la loi.Article 06 : Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera notifiée à :

- M le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Ferrette
- M. Le capitaine du SIS
- M. Chef du corps de sapeurs-pompiers de Ligsdorf
- M le Commandant des Brigades Vertes
- M Marc OBRIST

Fait à LIGSDORF, le 11 juillet 2025

Le Maire, Doris BRUGGER

Mis en ligne le 11 Juillet 2025

